



Habilitation électrique / Recyclage B1V, B2V, B2V Essai, BR, BC, H1V, H2V, H2V Essai, HC, HE

Formation en vue d'une habilitation

Formation recyclage

Durée : 17,5 heures (2,5 jours)

PROGRAMME DE LA FORMATION N° Formation N° 4010-HABR7

Objectif de la formation :

La formation théorique et pratique au risque électrique :

- assure l'acquisition et la compréhension des prescriptions de sécurité relatives aux OPERATIONS à exécuter, ainsi que celles relatives à la protection du personnel chargé de les réaliser
- permet d'assimiler l'analyse des risques électriques devant être effectuée lors de la préparation du travail, en application des principes généraux de prévention
- permet à l'opérateur d'identifier les écarts éventuels entre la préparation du travail et la réalité du chantier, avant d'entreprendre le travail
- permet à l'opérateur de savoir qu'il ne doit pas réaliser d'opérations hors de sa capacité ni des compétences qui lui sont reconnues

Public concerné :

Toute personne confrontée au risque électrique lors d'opération sur des ouvrages ou installations électriques dans les domaines de tension BT/HTA/HTB

Prérequis :

- Lire, parler et comprendre le français
- Avoir des connaissances de base en électricité
- Identifier les équipements électriques dans leur environnement

Lors de la formation, les stagiaires doivent impérativement se munir des EPI suivants pour les travaux pratiques :

- Chaussures de sécurité (NF EN 50321:2018)
- Vêtement de travail (NF EN 50286, NF EN 61482-2)
- Gants isolants 1000 V (NF EN 60903)
- Casque avec visière de protection (NF EN 50365 + NF EN 166)

Modalités d'accès à la formation :

- Présentiel
- Effectif : 4 personnes minimum / 8 personnes maximum
- Formation réalisée en présentiel
- Accessibilité : nous consulter
- Dates des sessions : nous consulter

Objectifs pédagogiques :

- Appréhender les dangers de l'électricité et être capable d'identifier et d'analyser le risque électrique
- Acquérir et comprendre les prescriptions de sécurité relatives aux OPERATIONS à exécuter, ainsi que celles relatives à la protection du personnel chargé de les réaliser, et savoir les mettre oeuvre
- Etre capable de mettre en application les mesures de prévention adaptées pour prévenir le risque électrique sur les OUVRAGES ou les INSTALLATIONS concernés, ou dans leur ENVIRONNEMENT
- Assimiler l'analyse des risques électriques devant être effectuée lors de la préparation du travail, en application des principes généraux de prévention
- Permettre à l'opérateur d'identifier les écarts éventuels entre la préparation du travail et la réalité du chantier, avant d'entreprendre le travail
- Permettre à l'opérateur de savoir qu'il ne doit pas réaliser d'opérations hors de sa capacité et des compétences qui lui

PROXIA FORMATION

PROXIA FORMATION – 131 rue de Charpenay 69210 LENTILLY – 04 82 41 22 20
contact@proxiaformation.fr – <https://www.proxiaformation.fr/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 6914214 69 auprès du préfet de région Rhône
SIRET : 811 938 232 00022 – Code APE 85.59A



Habilitation électrique / Recyclage B1V, B2V, B2V Essai, BR, BC, H1V, H2V, H2V Essai, HC, HE

Formation en vue d'une habilitation

Formation recyclage

Durée : 17,5 heures (2,5 jours)

PROGRAMME DE LA FORMATION N° Formation N° 4010-HABR7

sont reconnues.

- Etre informé de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

Moyens et supports pédagogiques

- Livret memento " opération d'ordre électrique" remis à chaque participant
- Supports visuels sur écran pour les parties théoriques
- Exercices et mise en situation des participants
- Matériel de consignation et de balisage

Démarche et modalités pédagogiques :

- Exercices et mise en situation des participants
- Exercices pratiques

Programme de la formation :

- Electricité : principes de base
 - Qu'est-ce que l'électricité ?
 - Les différentes sources électriques
 - Les installations de basse et haute tension
- Risque électrique
 - Danger de l'électricité
 - Couplage capacitif et induction électrique
 - Zones à risque électrique BT/HTA/HTB
- Prévention du risque électrique
 - Norme NF C18-510
 - Habilitations : niveaux, limites d'interventions
 - Moyens de protection
 - Zone de travail, balisage
 - Consignation BT/HTA/HTB
 - Documents d'accès, attestation de consignation, etc.
 - Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique
- Travaux pratiques spécifiques en BT/HTA/HTB
 - Zone d'environnement et zone de travail
 - Evaluation des distances de sécurité
 - Mise en place des MALT CC, Leq et Shunt
 - Mise en place du balisage

Lieu de la formation

Lieu de formation : dans nos locaux

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Contrôle individuel des connaissances à l'aide d'un QCM
- Evaluation des savoir-faire lors d'une mise en situation réelle

Documents délivrés après la formation

PROXIA FORMATION

PROXIA FORMATION – 131 rue de Charpenay 69210 LENTILLY – 04 82 41 22 20
contact@proxiaformation.fr – <https://www.proxiaformation.fr/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 6914214 69 auprès du préfet de région Rhône
SIRET : 811 938 232 00022 – Code APE 85.59A



Habilitation électrique / Recyclage B1V, B2V, B2V Essai, BR, BC, H1V, H2V, H2V Essai, HC, HE

Formation en vue d'une habilitation

Formation recyclage

Durée : 17,5 heures (2,5 jours)

PROGRAMME DE LA FORMATION N° Formation N° 4010-HABR7

Avis relatif aux aptitudes du stagiaire à être habilité aux indices de la formation adressé à l'employeur
Certificat de réalisation

Recyclage

Périodicité de recyclage recommandée selon la norme NF C18-510 : 3 ans

Formateurs :

Formateur expert en prévention du risque électrique ayant une expérience de travaux en milieu BT/HTA/HTB et en particulier dans l'environnement des postes électriques Rte / Enedis / Edf